

Plaines d'été du 29 juillet au 09 août : formulaire d'inscription

Merci de compléter un formulaire par enfant avant le 1er juin 2024 . Le nombre de participants étant limité, une priorité sera accordée aux enfants domiciliés sur le territoire communal. Ce formulaire est également disponible en version papier sur demande auprès de la coordinatrice ATL à l'adresse catl@rouvroy.be

* Indique une question obligatoire

Coordonnées de l'enfant

Il est nécessaire de remplir un formulaire par enfant.

1. Nom et prénom de l'enfant

2. Date de naissance enfant *

Exemple : 7 janvier 2019

3. Numéro de registre national (belge) de votre enfant.

4. Ecole fréquentée: *

Une seule réponse possible.

- Ecole communale de La morteau
 Ecole communale de Hamoncourt
 Ecole communale de Dampicourt
 Autre : _____

5. Choix des dates :

Une seule réponse possible.

- du 29/07 au 02/08
 du 05/08 au 09/08

Coordonnées du parent : personne référente (chef de ménage) pour les inscriptions et la facturation.

6. **NOM** *

7. **PRENOM** *

8. **Numéro de registre national:** *

9. **Adresse postale (rue + numéro)**

10. **Code postal + Localité***

11. **Numéro de téléphone***

12. **Adresse mail** (c'est à cette adresse que vous parviendront les autres documents et informations relatifs aux plaines .)

13. **Tarif hebdomadaire à appliquer :***

Une seule réponse possible.

40€ = Enfant dont un parent ou représentant légal au moins est domicilié sur le territoire de la commune de Rouvroy

60€ = Enfant dont aucun parent ou représentant légal au moins n' est domicilié sur le territoire de la commune de Rouvroy

Santé

Une vignette mutuelle de votre enfant sera à fournir le premier jour de plaine.

14. **Votre enfant souffre-t-il d'allergie?***

Une seule réponse possible.

OUI

NON

15. **Si oui, à quoi est-il allergique?**

16. **Un autre problème de santé à signaler ?**

17. **Votre enfant a-t-il besoin de faire une sieste? (pour les plus jeunes)**

18. **Nom et numéro de tel. de votre médecin traitant :**

19. Votre enfant peut-il participer à toutes les activités? Si non, merci de préciser lesquelles .

20. Autorisez-vous les d'accueil à soigner une bosse avec des granulés d'arnica , de la pommade d'arnica et à désinfecter une petite blessure avec un spray? *

Une seule réponse possible.

- OUI
 NON

21. Autorisez-vous la prise et diffusion de photos et vidéos de votre enfant en vue de les publier dans le cadre communal? *

Une seule réponse possible.

- OUI
 NON

Temps de midi et collations

Les repas de midi seront pris sur le lieu d'accueil (local scout ou lieu d'activité du jour)
Merci de munir votre enfant de son pique -nique

Accueil du matin et de fin de journée

Le tarif de l'accueil est de 0.50€ la demi-heure entamée.

22. Votre enfant a-t-il besoin d'un accueil le matin entre 7h et 9 h et/ou le soir entre 16h et 18h ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Oui, uniquement le matin
 Oui uniquement le soir
 Oui, le matin et le soir

23. SEMAINE 1 Accueil du matin (de 7h à 9h)
Votre enfant sera-t-il présent?

Plusieurs réponses possibles.

	OUI	NON
lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

24. SEMAINE 2 Accueil du matin (de 7h à 9h)

Votre enfant sera-t-il présent?

Plusieurs réponses possibles.

	OUI	NON
lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

25. SEMAINE 1 Accueil du soir (de 16h à 18h)

Votre enfant sera-t-il présent ?

Plusieurs réponses possibles.

	OUI	NON
lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

26. SEMAINE 2 Accueil du soir (de 16h à 18h)

Votre enfant sera-t-il présent ?

Plusieurs réponses possibles.

	OUI	NON
lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

RGPD

27. Votre enfant peut-il être pris en photo dans le cadre des activités du mercredi? *

Une seule réponse possible.

- OUI
 NON

28. Autorisez-vous la publication de photos de votre enfant sur le site ou la page FB de la ville? *

Une seule réponse possible.

- OUI
 NON

Trajets

Décharge de responsabilité parentale – Plaines de vacances 2024

Si les parents souhaitent que leurs enfants âgés de 11 ou 12 ans puissent arriver et rentrer seuls, sans responsables, durant les plaines de vacances, sans que ceux-ci soient sous la garde des Coordinatrices de plaines et animateurs, ils doivent signer une décharge de responsabilité parentale qui exonère et affranchit de toute responsabilité la Commune de Rouvroy (en charge des plaines de vacances communales) et le personnel encadrant, et ce à compter de l'heure indiquée dans la présente décharge. A noter que si les tuteurs légaux sont séparés, ils doivent signer le présent document conjointement.

Ce document vous sera réclamé le premier jour des plaines le cas échéant.

PROVINCE DU LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE VIRTON



Rue du Huit Septembre n°41
6767 Dampicourt

ADMINISTRATION COMMUNALE
DE ROUVROY

Téléphone : 063/58.86.60
Mail : info@rouvroy.be

Décharge de responsabilité parentale – Plaines de vacances 2024

Préambule :

Si les parents souhaitent que leurs enfants âgés de 11 ou 12 ans puissent arriver et rentrer seuls, sans responsables, durant les plaines de vacances, sans que ceux-ci soient sous la garde des Coordinatrices de plaines et animateurs, ils doivent signer une décharge de responsabilité parentale qui exonère et affranchit de toute responsabilité la Commune de Rouvroy (en charge des plaines de vacances communales) et le personnel encadrant, et ce à compter de l'heure indiquée dans la présente décharge. A noter que si les tuteurs légaux sont séparés, ils doivent signer le présent document conjointement.

Je soussigné (nom, prénom), responsable légal de (nom, prénom), déclare que mon enfant, peut arriver/quitter, seul, le lieu des plaines de vacances. Dès lors, sur base des heures ci-dessous, j'autorise mon enfant à arriver/quitter l'implantation scolaire d'Harmoncourt, pour se rendre à mon domicile et décharge donc de toute responsabilité le personnel encadrant des plaines de vacances, de tout incident qui pourrait avoir lieu et renonce à tout recours à leur encontre :

- Avant l'arrivée de mon enfant sur le lieu des plaines, soit avant 9h.
- Après le départ de mon enfant du lieu des plaines, soit après 16h.
- Sur le chemin entre le lieu d'accueil et le domicile.

Commentaire du tuteur légal :

.....
.....
.....
.....

Fait le/...../....., à

Signature du/des représentant(s) légal(aux) suivi de la mention « Lu et approuvé » :

29. J'ai besoin de ce document *

Une seule réponse possible.

OUI

NON

Règlement des plaines

Il est important de prendre connaissance de ce règlement avant de confirmer l'inscription de votre enfant. Il vous sera demandé de le signer dès le premier jour de plaine.



Règlement des plaines de vacances de Rouvroy 2024

Les plaines de vacances de Rouvroy poursuivent les objectifs suivants :

- Le développement physique de l'enfant par la pratique du sport, des jeux ou des activités en plein air ;
- La créativité de l'enfant et son accès à la culture par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- L'intégration sociale de l'enfant, dans le respect de ses différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle ;
- L'apprentissage de la citoyenneté et la participation

Pour poursuivre ces objectifs, l'équipe de coordination des plaines a prévu un encadrement important de moniteurs et de monitrices.

Ceux-ci seront chargés de mener à bien les objectifs fixés via les missions suivantes :

- Animer les groupes d'enfants ;
- Encadrer les enfants lors d'activités spécifiques (excursions) ;
- Préparer des animations, des bricolages, etc ;
- Mettre en œuvre des animations, des bricolages, etc ;
- Favoriser le développement, la confiance en soi, l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation des enfants durant les plaines et au travers des activités ;
- Assurer le contact et le lien avec les parents et les Coordinatrices des plaines ;
- Encadrer les enfants durant les temps de midi et les garderies matin et/ou du soir.

La participation de chaque enfant à ces plaines présuppose l'acceptation par celui-ci et ses parents d'un minimum de règles destinées à le protéger, d'un équilibre entre des droits et des devoirs.

Pour vivre ces plaines de vacances en parfaite harmonie avec les autres,

J'ai le droit...	J'ai le devoir...
➤ De m'amuser	➤ De tenir compte des limites des autres
➤ De me déplacer	➤ De prévenir mes absences
➤ De m'exprimer	➤ De parler poliment et calmement
➤ De m'habiller selon mes goûts	➤ D'agir prudemment
➤ D'être respecté physiquement	➤ De respecter physiquement les autres
➤ D'être respecté moralement	➤ De respecter moralement les autres
➤ De vivre des activités de qualité	➤ De respecter le travail

En cas de **manquements importants et récurrents** à ces devoirs, l'équipe de coordination se réserve le droit d'appliquer l'échelle de sanctions suivantes :

- 1) avertissement par les animateurs(trices)
- 2) avertissement par l'équipe de coordination
- 3) mise à l'écart momentanée
- 4) information des parents
- 5) exclusion définitive

**Je soussigné(e), père/mère/tuteur légal de
accepte ce règlement des plaines de vacances de Rouvroy.**

Date :

Signature :

30. J'ai pris connaissance de ce document et je l'approuve. *

Une seule réponse possible.

OUI, je le signerai le premier jour.

NON

Merci d'avoir complété ce formulaire. Votre demande d'inscription a bien été enregistrée. Vous recevez une confirmation de votre inscription par mail.

En cas de désistement merci de prévenir au plus tard le 30 juin par téléphone au 0472/034635

Le projet d'accueil

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms